

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DEAME-DES-PINS

Une assemblée publique de consultation est tenue le **6 août 2018** à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances du Conseil municipal.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion  
Siège #4 - Marc-Ange Doyon  
Siège #5 - Stéphane Auclair  
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #2 - Lise Rancourt  
Siège #3 - Daniel Fortin

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

## **1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

A 19 h 00, madame la mairesse, Lyne Bourque ouvre l'assemblée publique de consultation.

Cette assemblée publique est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et fut convoquée par avis public, affiché aux endroits prévus et transmis à chaque résidence du territoire le 13 juillet 2018.

## **2 - SUJETS À DISCUTER**

### **2.1 - Projet de règlement # 273-164A-2018**

Cette assemblée a pour but de soumettre à la consultation publique le projet de règlement suivant :

- 173-164A-2018 modifiant le règlement de zonage 164-2007.

Une période de consultation a eu lieu au bureau municipal du 13 juillet 2018 au 6 août 2018 inclusivement. Le projet de règlement # 173-164A-2018 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

## **3 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 03, aucune intervention n'étant soulevée, la période de questions est aussitôt fermée à 19 h 04.

## **4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'assemblée de consultation est levée à 19 h 05.

---

Lyne Bourque,  
Mairesse  
trésorière

---

Dominique Lamarre,  
Directrice générale et secrétaire-